



**Paroisse
Notre-Dame de la Joie
en Pays Bigouden**
Église catholique en Finistère

Loctudy le 27 mars 2025

La communauté paroissiale de Saint-Tudy
Presbytère 1 rue de Poulpeye
29750 Loctudy

Aux

Amis de saint Tudy et de son petit port,

Objet : Lancement d'un financement participatif pour la nouvelle bannière de saint Tudy.

Chers amis

Nous avons l'honneur de vous proposer de participer financièrement à la réalisation de la nouvelle bannière du saint Patron de notre petit port, Tudy.

Notre vieille bannière Saint-Tudy a rendu son âme au ciel après 100 années environ de participation à toutes les cérémonies religieuses de la paroisse et sous tous les temps.

Depuis les 50 ans de la SNSM de la station de Loctudy en 2017, elle ouvrait la procession d'entrée de la messe du 15 août, célébrée chaque année sur le terre plein du port de pêche en mémoire de tous les Péris en Mer. La maquette SNSM Margodig la suivait de près.

Le devis proposé par Le Minor pour la réalisation de la nouvelle bannière revient à 11 505 € ttc

Particularités à noter : les principales sculptures des chapiteaux du chœur se trouvent sur la nouvelle bannière.

Pour participer, c'est simple :

Don sans reçu fiscal : faire votre chèque à l'ordre de « *Association paroissiale Notre Dame de la Joie en Pays bigouden* » et inscrivez au dos : *pour la bannière Saint Tudy – Loctudy*.

Don avec reçu fiscal : - faire votre chèque à l'ordre de « *Association diocésaine de Quimper* » et inscrivez au dos : *pour la bannière Saint Tudy – Loctudy*.

- et **remplissez le bon de souscription ci-joint.**

Vous mettez ce qui va bien dans une enveloppe que vous déposez :

- dans la boîte aux lettres du presbytère de Loctudy, 1 rue de Poulpeye.
- dans la boîte aux lettres du presbytère de Pont-L'Abbé : 2 place des Carmes 29120 Pont-L'Abbé
- dans la boîte aux lettres de Jacques Pensec, 10 rue du Port Loctudy (tel : 06 02 29 09 06)
- ou expédiez par la poste aux adresses des presbytères de Pont-Labbé ou de Loctudy.

Lorsque la somme sera atteinte, le devis de la bannière sera accepté et la commande signée. Nous vous tiendrons au courant de la suite de cette opération « bannière nouvelle ».

Nous vous remercions du bon accueil que vous voudrez bien réserver à cette demande.

Père Armand, curé de la paroisse Notre Dame de la Joie en Pays bigouden

Par délégation, Jacques Pensec paroissien

au dos : le bon de souscription et le carton de la future bannière.

Reçus fiscaux : si vous payez des impôts sur le revenu, vous pouvez déduire, dans votre déclaration de revenus, le montant du don. La diminution est de 66 % du don. Exemple : pour un don de 50 €, vous aurez une réduction de 33 € en diminution sur votre impôt. Au final, cela vous revient à 17 €.

BON de souscription BANNIÈRE SAINT-TUDY

Nomprénom

Adresse :

contact : téléphone adresse courriel.....

Montant du chèque :

Merci

Chèque à l'ordre de « Association Diocésaine de Quimper »

et au dos : « pour la bannière Saint-Tudy de la paroisse Notre Dame de la Joie en Pays Bigouden. »

